



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BOISBRIAND

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2011

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 5 juillet 2011 à 19 h 30 et à laquelle sont présents les membres du conseil : MME LYNE LEVERT, M. GILLES SAURIOL, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. PATRICK THIFAUT, M. DANIEL KAESER, M. DENIS HÉBERT, M. MARIO LAVALLÉE, M. DAVID MCKINLEY formant quorum sous la présidence de madame la mairesse MARLENE CORDATO.

Le directeur général et la greffière sont présents.

Au début de la séance, madame la mairesse invite les citoyens à garder un moment de réflexion en mémoire des personnes suivantes :

- Madame Suzanne Barrette, décédée le 5 juin 2011, à l'âge de 77 ans. Madame Barrette est la mère de madame Linda Charron, technicienne à la paie au Service des ressources humaines et de la paie ;
- Madame Lucette Lanthier Bessette, décédée le 7 juin 2011, à l'âge de 86 ans. Madame Bessette est la mère de madame Marie Diane Bessette, contremaitre au Service des travaux publics ;
- Madame Irène Lauzon (née Chartrand), décédée le 9 juin 2011 à l'âge de 88 ans ;
- Monsieur Narcisse Dion, fils de Amédée Dion, ancien maire de Sainte-Thérèse Ouest de 1946 à 1951, décédé le 13 juin 2011 à l'âge de 91 ans ;
- Monsieur Guy Courchesne, décédé le 13 juin 2011, à l'âge de 74 ans.

et exprime ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées.

RÉSOLUTION 2011-07-353 **ORDRE DU JOUR**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

DE modifier l'ordre du jour de la manière suivante :

- Par l'ajout à l'article 18 du paragraphe D) Résolution de prolongation;
- Par l'ajout aux articles 35 A et C des mots « Approbation partielle »;
- Par l'ajout de l'article 36.1 – « Demande de permis de modification du garage souterrain – Projet Le Soliste – 1005, rue des Francs-Bourgeois – Zone I-1 404; ».

D'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Au cours de la période de questions allouée au début de la séance ordinaire, des questions ont été adressées aux membres du conseil par les citoyens présents et se résument comme suit :

Monsieur Normand Desjardins

- Lumière de rue à l'intersection de la rue Elzéard-Bouffier et le chemin de la Rivière-Cachée, ne fonctionne pas.

Monsieur André Bordeleau

- Terrain de la rue Larivière; - qui est le propriétaire;
- Règlement RV-1505; - quelles sont les rues visées;
- Demande de resurfaçage à l'extrémité ouest du chemin et la Côte Sud à l'ouest du parc Industriel.

Monsieur Denis Marotte

- Suite de la rencontre de quartier du 28 juin – quel est l'échéancier?
- Ressources pompiers/policiers lors d'événement majeur;
- Rencontres avec les citoyens – quand la prochaine rencontre est-elle planifiée?

Monsieur Max Lieberman

- Taxes – Communauté juive.

La période de questions a été d'une durée de vingt-six (26) minutes.

RÉSOLUTION 2011-07-354 PROCÈS-VERBAUX – SÉANCE DU CONSEIL

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2011, tel que rédigé.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-07-355 RÈGLEMENT RV-1384-2 - ADOPTION

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'adopter le Règlement RV-1384-2 modifiant le règlement RV-1384 prévoyant l'acquisition de véhicules au service de sécurité incendie et leur financement par emprunt, modifiant l'objet et le montant d'emprunt du règlement.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-07-356
RÈGLEMENT RV-1505 - ADOPTION**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le Règlement RV-1505 décrétant des travaux de réfection de pavage à divers endroits dans la municipalité et leur financement par emprunt.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-07-357
RÈGLEMENT RV-1506 - ADOPTION**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'adopter le Règlement RV-1506 prévoyant l'acquisition d'un véhicule lourd d'intervention au Service de sécurité incendie et son financement par emprunt.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-07-358
RÈGLEMENT RV-1503 – DÉPÔT DE LA RECOMMANDATION DU
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ET DE TOPONYMIE**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE prendre acte du dépôt de la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 8 juin 2011, portant le numéro R-11-CU-2238, sur la citation à titre de monument historique de la maison Jean-Charles Dubois, située au 54, chemin de la Côte Sud.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-07-359
RÈGLEMENT RV-1503 - ADOPTION**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'adopter le Règlement RV-1503 sur la citation à titre de monument historique de la maison Jean-Charles Dubois, située au 54, chemin de la Côte Sud.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-07-360
PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

DE prendre acte du dépôt par la greffière des certificats attestant de la tenue de la procédure d'enregistrement le 28 juin 2011 pour le règlement suivant :

RV-1504 : Règlement RV-1504 décrétant des travaux de pavage sur la rue Jean-Pierre-Ferland, tronçon III, et leur financement par emprunt au montant de 24 700 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-07-361
EMPRUNTS TEMPORAIRES**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'autoriser le trésorier de la Ville à effectuer des emprunts temporaires jusqu'à concurrence du montant autorisé des règlements approuvés par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire au cours du mois de juin 2011, à savoir :

RV-1501 : Règlement RV-1501 décrétant le remplacement de refroidisseurs au centre communautaire et son financement par emprunt au montant de 105 000 \$.

RV-1502 : Règlement RV-1502 décrétant des travaux d'aménagement de parcs dans le Faubourg Boisbriand et leur financement par emprunt au montant de 1 500 000 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-07-362
MISE À JOUR DU RÈGLEMENT RV-1500 AYANT TRAIT AUX TRAVAUX
DE CONSTRUCTION D'UN CHEMIN D'ACCÈS AU POSTE DE POMPAGE
DE LA CÔTE SUD**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

DE modifier l'article 5 du Règlement RV-1500 décrétant la construction d'un chemin d'accès au poste de pompage de la Côte Sud et son financement par emprunt, par l'insertion dans la deuxième ligne du paragraphe 2°, après « RV-601 », de « tel que ce règlement existe au 3 juin 2011 ».

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-07-363
RÈGLEMENT RV-992-11-3 – AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller Gilles Sauriol donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-992-11-3 modifiant le Règlement RV-992-11 sur l'enlèvement des déchets, l'établissement d'un système de collecte sélective et l'imposition d'une compensation à ces fins, afin de prévoir l'acquisition de bacs additionnels de recyclage.

RÉSOLUTION 2011-07-364
DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'accuser réception du dépôt de la liste des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général et les directeurs de service, pour la période du 26 mai au 22 juin 2011, conformément au Règlement RV-805.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-07-365
SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accepter le sommaire mensuel des déboursés pour la période du 16 mai au 15 juin 2011:

DÉTAILS	MONTANTS (\$)	TOTAUX (\$)
Activités financières de fonctionnement	1 867 642,09	
Activités financières d'investissement	227 089,50	
Total des chèques fournisseurs		2 094 731,59
Salaires – Dépenses	802 381,32	
Salaires - Déductions	(286 422,74)	
Total des salaires nets		515 958,58
GRAND TOTAL DES ACTIVITÉS		2 610 690,17

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-07-366
LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'accepter la liste des certificats de paiement, telle que préparée par le Service du génie, en date du 16 juin 2011, révisée le 21 juin 2011, montrant un total de 1 076 407,82 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-07-367
UTILISATION DES SOLDES DISPONIBLES**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser l'utilisation des soldes disponibles au montant de 249 000 \$ dégagés lors de la fermeture des règlements indiqués rapport de madame Lisette Dussault, assistante trésorière, du 7 juin 2011.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-07-368
UTILISATION DU SURPLUS RÉSERVÉ POUR L'ARÉNA**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'affecter une somme ne dépassant pas 3 500 \$ du surplus réservé pour l'aréna au budget d'opération pour procéder au remplacement et à l'achat de logos réutilisables de la Ville et des organismes sportifs, pour un maximum de six logos réutilisables.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-07-369
SOUMISSIONS – ACQUISITION D'UN CAMION FORD E-350 TRONQUÉ
2011 AVEC BOÎTE DEL – CONTRAT 2011-1194 – RÈGLEMENT RV-1466**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation pour l'acquisition d'un camion Ford E-350 tronqué 2011 avec boîte DEL, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Des Laurentides Ford inc. 155, boulevard Lachapelle St-Jérôme (Québec) J7Z 7L2	36 626,89 \$

Ventes Ford Élite (1978) inc. 2171, boulevard Labelle Saint-Jérôme (Québec) J7Y 1T1	36 389,92 \$
Chartrand Ford (Ventes) inc. 1610, boul. St-Martin Est Laval (Québec) H7G 4W6	37 518,93 \$
Blainville Ford inc. 600, boulevard Curé-Labelle Blainville (Québec) J7C 2H9	37 657,91 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par monsieur Camil Adam, directeur du Service des travaux publics et du génie, lequel recommande d'octroyer le contrat à Vente Ford Élite (1978) inc., étant le plus bas soumissionnaire conforme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé par la greffière, le 14 juin 2011.

D'accepter l'offre de Ventes Ford Élite (1978) inc. au montant de 36 389,92 \$ comprenant toutes les taxes applicables, pour l'acquisition d'un camion Ford E-350 tronqué 2011 avec boîte DEL.

D'imputer la dépense aux Règlements RV-1466.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-07-370
SOUMISSIONS – TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE DU PARC PC-2 ET DES
CORRIDORS DANS LE FAUBOURG BOISBRIAND – CONTRAT 2011-
1196 – RÉGLEMENT RV-1502**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public pour les travaux d'éclairage du parc PC-2 et des corridors dans le Faubourg Boisbriand, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Laurin, Laurin (1991) inc. 4500, boulevard de la Grande-Allée Boisbriand (Québec) J7H 1R9	312 847,17 \$
Néolect / Le Saux inc. 104, boulevard Montcalm Nord Candiac (Québec) J5R 3L8	331 901,12 \$
Fine Pointe Tech inc. 1075, rue Armand Bombardier Terrebonne (Québec) J6Y 1S9	338 170,98 \$

Pierre Brossard (1981) ltée 9595, rue Ignace Brossard (Québec) J4Y 2P3	341 743,22 \$
JNA Leblanc électrique inc. 113-A, rue de la Couronne Le Gardeur (Québec) J5Z 0B3	343 117,04 \$
Lumidaire inc. 435-A, boulevard Industriel Saint-Eustache (Québec) J7R 5R3	362 615,30 \$
Bruneau Électrique inc. 527, boulevard Dollard Joliette (Québec) J6E 4M5	365 963,56 \$
Les Installations Électriques Pichette inc. 3080, Peugeot Laval (Québec) H7L 5C5	392 699,48 \$
Chagnon (1975) ltée 8345, Pascal Gagnon St-Léonard (Québec) H1P 1Y5	416 836,76 \$
Marc Morin Électrique inc. 4030, avenue du Mont-Royal est Montréal (Québec) H1X 3G3	431 866,89 \$ cautionnement non conforme
4279140 Canada inc. Les services d'éclairage Litepro 1804, Le Corbusier, local 415 Laval (Québec) H7S 2N3	499 647,70 \$ aucun dépôt de garantie aucune lettre d'engagement

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par monsieur André Lapointe, directeur du Service du génie et monsieur Réjean Savard, ingénieur de la firme Nacev Consultants inc., lequel recommande d'octroyer le contrat à Laurin, Laurin (1991) inc., étant le plus bas soumissionnaire conforme.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé par la greffière, le 21 juin 2011.

D'accepter l'offre de Laurin, Laurin (1991) inc., au montant de 312 847,17 \$ comprenant toutes les taxes applicables, pour les travaux d'éclairage du parc PC-2 et des corridors dans le Faubourg Boisbriand.

D'imputer la dépense au Règlement RV-1502.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-07-371
SOUMISSIONS – SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE –
TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU STATIONNEMENT DU CENTRE
D'EXCELLENCE SPORTS ROUSSEAU - CONTRAT 2011-1195 –
RÈGLEMENT RV-1496**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public pour les services professionnels d'ingénierie pour les travaux d'aménagement du stationnement du Centre d'excellence Sports Rousseau, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES
Cima + 740, rue Notre-Dame Ouest Bureau 900, 4 ^e étage Montréal (Québec) H3C 3X6
Genivar 2525, boulevard Daniel-Johnson Bureau 525 Laval (Québec) H7T 1S9
Dessau 1200, boulevard Saint-Martin Ouest Bureau 300 Laval (Québec) H7S 2E4
Nacev Consultants inc. 255, boulevard Crémazie Est 9 ^e étage Montréal (Québec) H2M 1M2

ATTENDU que cet appel d'offres est assujéti au système de pondération à deux (2) enveloppes, conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes;

ATTENDU que conformément à la grille de pondération et aux critères d'évaluation, ces offres ont été analysées le 27 juin 2011 par les membres du Comité de sélection dont la désignation est faite conformément à la Politique de gestion contractuelle de la Ville;

ATTENDU que le Comité de sélection recommande l'acceptation de la soumission déposée par la firme CIMA+, celle-ci ayant obtenu le meilleur pointage final, le tout selon la recommandation du Comité de sélection signée par Me Lucie Mongeau, secrétaire du Comité de sélection, du 27 juin.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé par la greffière, le 14 juin 2011.

D'accepter l'offre de CIMA+, au montant 84 760,20 \$ comprenant toutes les taxes applicables, ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation pour les services professionnels d'ingénierie pour les travaux d'aménagement du stationnement du Centre d'excellence Sports Rousseau.

D'imputer la dépense au Règlement RV-1496 conditionnellement à son entrée en vigueur.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-07-372
ÉMISSION D'OBLIGATIONS DU 19 JUILLET 2011 AU MONTANT DE
7 650 000 \$ - ADJUDICATION**

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt numéros RV-1208, RV-1285, RV-1303, RV-1310, RV-1315, RV-1323, RV-1324, RV-1367, RV-816, RV-9862, RV-998, RV-1001, RV-1003, RV-1005, RV-1010, RV-1012, RV-1014, RV-1016, RV-1046, RV-1048, RV-1058, RV-1360, RV-1361, RV-1475, RV-1480, RV-1485 et RV-1486, la Ville de Boisbriand souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;

ATTENDU QUE la Ville de Boisbriand a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 19 juillet 2011, au montant de 7 650 000 \$;

ATTENDU QU'à la suite de cette demande, la Ville de Boisbriand a reçu les soumissions détaillées ci-dessous :

Nom du soumissionnaire	Prix Offert	Montant \$	Taux %	Echéance	Coût réel %
Financière Banque Nationale inc.	98,59900	487 000	1,55000	2012	3,12748
		503 000	1,75000	2013	
		520 000	2,10000	2014	
		537 000	2,50000	2015	
		5 603 000	2,90000	2016	
Marchés Mondiaux CIBC inc.	98,65900	487 000	1,60000	2012	3,18141
		503 000	1,95000	2013	
		520 000	2,30000	2014	
		537 000	2,65000	2015	
		5 603 000	2,95000	2016	
Valeurs mobilières Desjardins inc.	98,50700	487 000	1,50000	2012	3,21004
		503 000	1,80000	2013	
		520 000	2,30000	2014	
		537 000	2,60000	2015	
		5 603 000	2,95000	2016	
RBC Dominion Valeurs Mobilières inc.	98,54830	487 000	1,70000	2012	3,45159
		503 000	2,15000	2013	
		520 000	2,50000	2014	
		537 000	2,85000	2015	
		5 603 000	3,20000	2016	

--	--	--	--	--	--

ATTENDU QUE l'offre provenant de Financière Banque Nationale inc. s'est avérée la plus avantageuse.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
 PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
 APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

QUE l'émission d'obligations au montant de 7 650 000 \$ de la Ville de Boisbriand soit adjugée à Financière Banque Nationale inc.;

QUE demande soit faite à ce dernier de mandater Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission;

QUE la mairesse ou le maire suppléant ainsi que le trésorier ou le trésorier adjoint soient autorisés à signer les obligations couvertes par la présente émission, soit une obligation par échéance;

QUE CDS agisse à titre d'agent d'inscription en compte, d'agent détenteur de l'obligation, d'agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, le conseil autorise CDS à agir à titre d'agent financier authentificateur, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le trésorier ou le trésorier adjoint à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits pré-autorisés destiné aux entreprises ».

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-07-373
 ÉMISSION D'OBLIGATIONS DU 19 JUILLET 2011 AU MONTANT DE
 7 650 000 \$ - CONCORDANCE**

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Boisbriand souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, un montant total de 7 650 000 \$:

Règlements d'emprunt #	Pour un montant de \$
RV-1208	502 000
RV-1285	3 800
RV-1303	2 151 800
RV-1310	420 800
RV-1315	56 000
RV-1323	13 800
RV-1324	2 800
RV-1367	223 100
RV-816	15 500
RV-986-2	16 800

RV-998	4 000
RV-1001	2 700
RV-1003	6 900
RV-1005	4 700
RV-1010	7 000
RV-1012	2 100
RV-1014	500
RV-1016	2 800
RV-1046	61 200
RV-1048	38 000
RV-1058	15 700
RV-1208	517 500
RV-1360	2 488 600
RV-1361	100 000
RV-1475	50 000
RV-1480	96 000
RV-1485	748 900
RV-1486	97 000
	7 650 000

ATTENDU QUE, pour les fins de ladite émission, il est nécessaire de modifier les règlements en vertu desquels ces obligations sont émises.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

QUE les règlements d'emprunt indiqués précédemment soient amendés, s'il y a lieu, afin qu'ils soient conformes à ce qui est stipulé ci-dessous, et ce, en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié antérieurement en regard desdits règlements compris dans l'émission de 7 650 000 \$;

QUE les obligations, soit une obligation par échéance, soient datées du 19 juillet 2011;

QUE ces obligations soient immatriculées au nom de Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et soient déposées auprès de CDS ;

QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

QUE pour effectuer les paiements aux adhérents par des transferts électroniques de fonds, CDS soit autorisée à faire des prélèvements directs, pour le paiement du principal et des intérêts, dans le compte de l'institution financière suivante :Banque Nationale du Canada, située au 938, boulevard de la Grande-Allée, Boisbriand (Québec) J7G 1W5.

QUE les intérêts soient payables semi-annuellement, le 19 janvier et le 19 juillet de chaque année;

QUE les obligations ne soient pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs

conformément à la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux* (L.R.Q., c. D-7);

QUE les obligations soient signées par la mairesse ou le maire suppléant ainsi que le trésorier ou le trésorier adjoint. La Ville de Boisbriand, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authenticateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-07-374
ÉMISSION D'OBLIGATIONS DU 19 JUILLET 2011 AU MONTANT DE
7 650 000 \$ - COURTE ÉCHÉANCE**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFALT

DE réaliser l'emprunt au montant total de 7 650 000 \$, effectué en vertu des règlements numéros RV-1208, RV-1285, RV-1303, RV-1310, RV-1315, RV-1323, RV-1324, RV-1367, RV-816, RV-986-2, RV-998, RV-1001, RV-1003, RV-1005, RV-1010, RV-1012, RV-1014, RV-1016, RV-1046, RV-1048, RV-1058, RV-1360, RV-1361, RV-1475, RV-1480, RV-1485 et RV-1486, la Ville de Boisbriand émette des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de :

cinq (5) ans (à compter du 19 juillet 2011); en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2017 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros RV-1208, RV-1285, RV-1303, RV-1310, RV-1315, RV-1323, RV-1324, RV-1360, RV-1361, RV-1480, RV-1485 et RV-1486 chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-07-375
ÉMISSION D'OBLIGATIONS DU 19 JUILLET 2011 AU MONTANT DE
7 650 000 \$ - PROLONGATION**

ATTENDU QUE la Ville de Boisbriand désire se prévaloir des dispositions de l'article 2 de la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux* (L.R.Q., c. D-7), qui prévoit que le terme original d'un emprunt peut être prolongé d'au plus douze (12) mois lors de chaque émission de nouvelles obligations;

ATTENDU QUE la Ville de Boisbriand avait le 27 juin 2011, un montant de 3 413 000 \$ à renouveler, sur un emprunt original de 6 201 000 \$, pour des périodes de 5 ans, 10 ans et 15 ans, en vertu des règlements d'emprunt numéros RV-1208, RV-1285, RV-1303, RV-1310, RV-1315, RV-1323, RV-1324, RV-1367;

ATTENDU QUE ledit renouvellement n'a pas été effectué à la date prévue;

ATTENDU QU'un montant de 38 900 \$ a été payé comptant laissant ainsi un solde net à renouveler de 3 374 100 \$;

ATTENDU QUE l'émission d'obligations qui comprendra ledit renouvellement soit datée du 19 juillet 2011;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

QUE la Ville de Boisbriand emprunte 3 413 000 \$ par obligations en renouvellement d'une émission d'obligations (ou de billets), pour un terme additionnel de 22 jours au terme original des règlements mentionnés plus haut.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-07-376
CONSEIL – DÉSIGNATION DU MAIRE SUPPLÉANT**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE désigner madame Christine Beaudette, conformément aux dispositions des articles 56 et 57 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), comme maire suppléant pour la période du 6 juillet 2011 au 1^{er} novembre 2011.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-07-377
NOMINATION – CENTRE D'EXCELLENCE SUR GLACE**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

DE nommer monsieur Denis Hébert à titre de représentant de la Ville de Boisbriand au conseil d'administration de l'organisme sans but lucratif Centre d'excellence sur glace suite à la démission de monsieur Michel Lacasse.

Monsieur le conseiller Mario Lavallée enregistre sa dissidence.

Adoptée avec dissidence

**RÉSOLUTION 2011-07-378
COMITÉ DE SOUTIEN À L'INDUSTRIE AUTOMOBILE DANS LES
BASSES-LAURENTIDES – DISSOLUTION**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser madame Marlene Cordato, monsieur Patrick Thifault et madame Lysanne O'Sullivan à siéger à titre de délégués de la Ville de Boisbriand au Comité de soutien à l'industrie automobile dans les Basses-Laurentides.

DE prendre les mesures et de signer tous les documents nécessaires à la dissolution du comité.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-07-379
REPORT D'ÉCHÉANCE – DEMANDES DE RÉVISION AU RÔLE
D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2011-2012-2013**

CONSIDÉRANT que suite au dépôt du nouveau rôle d'évaluation 2011-2012-2013, certains contribuables ont demandé une révision et qu'une réponse finale doit être rendue pour le 1^{er} septembre 2011;

CONSIDÉRANT que l'évaluateur croit opportun de poursuivre les discussions sur les motifs de demandes de révision pour tenter d'en arriver à une entente,

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 138.3 4^o, qui permet de reporter l'échéance du 1^{er} septembre au 1^{er} novembre 2011

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

DE consentir à reporter la date d'échéance des demandes de révision au rôle d'évaluation foncière 2011-2012-2013 à la demande des évaluateurs agréés Leroux, Beaudry, Picard et associés inc. du 1^{er} septembre 2011 au 1^{er} novembre 2011, tel que prévu à l'article 138.3 de la Loi sur la fiscalité municipale (LFM).

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-07-380
PROJET DE RÉSIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉES – APPEL DE
PROPOSITIONS**

ATTENDU que la Ville de Boisbriand s'est portée acquéreuse du lot 3 894 234, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, appartenant au Club Aramis ;

ATTENDU que la Ville de Boisbriand a acquis cette propriété afin d'y faire construire une résidence pour personnes âgées pour que les citoyens de Boisbriand puissent demeurer dans leur ville ;

ATTENDU qu'un projet privé permettrait de favoriser les citoyens de Boisbriand ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser le Service du greffe à préparer un appel de propositions avec critères de sélection pour la construction et la gestion d'une résidence pour personnes âgées à être située sur le lot 3 894 234 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne.

Votent en faveur : la mairesse Marlene Cordato, la conseillère Christine Beaudette et les conseillers Patrick Thifault, Daniel Kaeser et Denis Hébert;

Votent contre : la conseillère Lyne Levert et les conseillers Gilles Sauriol, Mario Lavallée et David McKinley;

Adoptée avec dissidence

**RÉSOLUTION 2011-07-381
DEMANDE D'ASSUMER DES FRAIS DE DÉFENSE OU DE
REPRÉSENTATION**

ATTENDU la demande déposée par madame Sylvie St-Jean, ancienne mairesse de Boisbriand, d'assumer les frais de défense ou de représentation dans le dossier « La Reine c./ Sylvie St-Jean – 700-01-09882-114 » portant sur des accusations de diverses natures déposées contre cette dernière en février 2011 ;

ATTENDU que vu la nature des accusations, la Ville pourrait préférer ne pas donner suite à la demande d'assumer cette défense pour laisser au tribunal le soin de statuer sur les conditions d'ouverture du régime de protection de cette ancienne élue municipale ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE ne pas donner suite à la demande d'assumer les frais reliés à la défense de madame Sylvie St-Jean laissant au tribunal le soin de statuer sur les conditions d'ouverture du régime de protection des élus municipaux.

Votent en faveur : la mairesse Marlene Cordato, la conseillère Christine Beaudette et les conseillers Patrick Thifault, Daniel Kaeser et Denis Hébert;

Votent contre : la conseillère Lyne Levert et les conseillers Gilles Sauriol, Mario Lavallée et David McKinley;

Adoptée avec dissidence

**RÉSOLUTION 2011-07-382
MANDAT – INSCRIPTION EN APPEL – COMMUNAUTÉ OIR HACHAIM &
ALS**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE mandater l'étude Dunton Rainville, avocats, à représenter la Ville de Boisbriand auprès de la Cour d'appel du Québec dans le dossier opposant la Ville de Boisbriand à la Communauté Oir Hachaim & als, portant le numéro 700-22-016505-074, à tenter toutes les mesures nécessaires afin de protéger les intérêts de la Ville suite à l'inscription en appel par la Communauté du jugement rendu par la Cour du Québec;

D'autoriser l'étude Dunton Rainville, avocats, à prendre toute mesure conservatoire y compris la publication d'hypothèques légales pour voir à l'exécution et/ou la publicité du jugement rendu par la Cour du Québec.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-07-383
SERVITUDE EN FAVEUR DE HYDRO-QUÉBEC ET BELL CANADA –
LOTS 2 107 054, 2 107 055 ET 3 417 289 – DOSSIER 1853**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer une servitude pour l'installation de lignes électriques et de télécommunication en faveur de Hydro-Québec et Bell Canada sur les lots 2 107 054, 2 107 055 et 3 417 289 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-07-384
MAINLEVÉE ET QUITTANCE D'UNE HYPOTHÈQUE LÉGALE – LOT
2 109 126 (28, TERRASSE ROBERT) – RÈGLEMENT RV-500**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'autoriser le trésorier ou l'assistant trésorier à signer une mainlevée de toute somme due à la Ville en raison du raccordement aux services municipaux sur le lot 2 109 126 (anciennement 123-69) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-07-385
LOCATION D'HEURES DE GLACE – CENTRE D'EXCELLENCE SUR
GLACE – SAISON 2011-2012**

ATTENDU la volonté de la Ville de Boisbriand de louer et d'utiliser des heures de glace au Centre d'excellence Sports Rousseau pour y tenir ses activités sur glace pour jeunes au cours de la saison 2011-2012;

ATTENDU la demande du conseil municipal de réduire pour la saison 2011-2012, le nombre d'heures de glace louées au Centre d'excellence Sports Rousseau, en respect du budget alloué pour l'année 2011;

ATTENDU l'acceptation par le conseil de la Ville de Boisbriand de prolonger la saison de trois (3) semaines du calendrier initialement préparé, soit une semaine en août 2011 et une seconde semaine en mars 2012;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'autoriser la location de 679 heures de glace au Centre d'excellence sur glace pour la saison 2011-2012 à raison de 22 heures de glace par semaine pour une durée de 31 semaines, soit pour la période du 30 août 2011 au 1^{er} avril 2012;

D'accepter, pour les heures de glace louées à partir du 1^{er} janvier 2012, une augmentation des tarifs horaires de location des heures de glace à 190 \$ sur les grandes patinoires et à 125 \$ pour les petites patinoires.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-07-386
SIGNALISATION

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser le Service des travaux publics à procéder à l'installation de la signalisation routière suivante :

- « Stationnement interdit » sur le côté ouest du boulevard de la Grande-Allée, en direction sud, entre le cours Le Corbusier et le parc Charbonneau.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-07-387
DEMANDES DE DONS ET/OU SUBVENTIONS

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'accorder une contribution financière à l'organisme suivant, au bon vouloir du conseil, à savoir :

A) 100 \$ par participant - 2011 New York World Police & Fire Games;

B) 100 \$ par participant qui habite à Boisbriand pour un montant total de 400 \$ - Fondation Fais-un-Vœu Québec – Participation 48 heures de vélo.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-07-388
STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accuser réception du rapport des statistiques des permis de construction émis au cours du mois de mai 2011 montrant un total mensuel de 5 793 504 \$ et un cumulatif de 12 416 136 \$.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-07-389
FAUCHAGE DE L'HERBE HAUTE – TERRAINS VACANTS OU CONSTRUITS

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

Autoriser, conformément au Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie, le Service de l'urbanisme à procéder au fauchage de l'herbe haute sur les terrains vacants ou construits, selon la liste détaillée, datée du 22 juin 2011, préparée par madame Mélanie Rivest, technicienne à la Section environnement et développement durable.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-07-390
APPROBATION D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'ENSEIGNES AU MUR – BÉLIVEAU BRASSARD, AVOCATS – 3200, COURS LE CORBUSIER – ZONE C-7 266

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément à la recommandation du CCU du 8 juin 2011 portant le no. R-11-CU-2237 et au règlements RV-1358 (PIIA), la demande de certificat d'autorisation pour l'installation d'enseignes au mur pour le projet « Béliveau Brassard, avocats », au 3200, Cours Le Corbusier, dans la zone C-7 266, plus amplement détaillée aux plans, simulations couleur et détails de l'enseigne, préparés par Enseignes Barbo en date du 24 mars 2011.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-07-391
APPROBATION D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'ENSEIGNE AU
MUR – SOLARIS (PORTES ET FENÊTRES) – 770, BOULEVARD DU
CURÉ-BOIVIN – ZONE I-1 129**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément à la recommandation du CCU du 8 juin 2011 portant le no R-11-CU-2284 et au Règlement RV-1358 (PIIA), la demande de certificat d'autorisation d'une enseigne au mur pour le projet « Solaris (portes et fenêtres) » au 770, boulevard du Curé-Boivin, dans la zone I-1 129, plus amplement détaillée aux plans, simulations couleur et détails de l'enseigne, préparés par Para Design en date du 16 mai 2011.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-07-392
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION
POUR AGRANDISSEMENT SUR PIEUX – 1643, AVENUE CARPENTIER –
ZONE R-1 251**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'approuver, conformément à la recommandation du CCU du 8 juin 2011 portant le no R-11-CU-2240 et conformément au Règlement de zonage RV-753, au Règlement de construction RV-755 et au Règlement RV-1240-27 (PIIA), la demande de permis de construction pour un agrandissement sur pieux au 1643, avenue Carpentier, dans la zone R-1 251, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Perspective couleur préparée par Illustra;
- Plans d'architecture en 3 feuillets, préparés par Claude Marin, technologue, daté de septembre 2010;
- Plan de structure, préparé par Pierre A. Rodrigue et daté du 22 septembre 2010;
- Plan d'implantation fait à partir du certificat de localisation préparé par monsieur Jacques Noury, arpenteur géomètre, sous laminure 27379 et daté du 10 avril 1989.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-07-393
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION –
BÂTIMENT RÉSIDENTIEL UNIFAMILIAL ISOLÉ - 89, CHEMIN DE L'ÎLE-
DE-MAI – ZONE R-1 205**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'approuver, conformément à la recommandation du CCU du 8 juin 2011 portant le no R-11-CU-2244 et conformément au Règlement de zonage RV-753 et aux Règlements RV-1240-13 et RV-1240-15 (PIIA), la demande

de construction d'un bâtiment résidentiel unifamilial isolé au 89, chemin de l'Île-de-Mai, dans la zone R-1 205, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Simulation couleur de la façade sur le chemin de l'Île-de-Mai, préparée par Conception Mario Adornetto inc.;
- Projet d'implantation du futur bâtiment résidentiel unifamilial (lot projeté A), préparé par Robert Brunelle, arpenteur-géomètre de la firme Perron, Hudon et Bélanger, daté du 30 mars 2011 et portant le numéro de minutes 11758;
- Échantillons des matériaux de revêtement extérieur : pierre, bois et aluminium.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-07-394
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION –
BÂTIMENT RÉSIDENTIEL UNIFAMILIAL ISOLÉ - 87, CHEMIN DE L'ÎLE-
DE-MAI – ZONE R-1 205**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'approuver, conformément à la recommandation du CCU du 8 juin 2011 portant le no R-11-CU-2243 et conformément au Règlement de zonage RV-753 et aux Règlements RV-1240-13 et RV-1240-15 (PIIA), la demande de construction d'un bâtiment résidentiel unifamilial isolé au 87, chemin de l'Île-de-Mai, dans la zone R-1 205, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Simulation couleur de la façade sur le chemin de l'Île-de-Mai, préparée par Conception Mario Adornetto inc.;
- Projet d'implantation du futur bâtiment résidentiel unifamilial (lot projeté A), préparé par Robert Brunelle, arpenteur-géomètre de la firme Perron, Hudon et Bélanger, daté du 30 mars 2011 et portant le numéro de minutes 11758;
- Échantillons des matériaux de revêtement extérieur : pierre, bois et aluminium.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-07-395
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION –
BÂTIMENT RÉSIDENTIEL UNIFAMILIAL ISOLÉ - 56, CHEMIN DE L'ÎLE-
DE-MAI – ZONE R-1 205**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'approuver, conformément à la recommandation du CCU du 8 juin 2011 portant le no R-11-CU-2236 et conformément au Règlement de zonage RV-753 et aux Règlements RV-1240-13 et RV-1240-15 (PIIA), la demande de construction d'un bâtiment résidentiel unifamilial isolé au 56, chemin de

l'Île-de-Mai, dans la zone R-1 205, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- perspective couleur vue de façade, préparée par Illustra;
- Plans d'architecture, préparés par Habitation Direct.com en 8 feuillets identifiés, 1/8 à 8/8, propriétaire : Jean-Pierre Lalande, datés du 2 mai 2010 et révisés le 1^{er} septembre 2010;
- Projet d'implantation, préparés par Benoît Desroches, arpenteur-géomètre, portant le numéro de minutes 14601 et daté du 29 septembre 2010.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-07-396
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION ET
D'AMÉNAGEMENT – PROJET « GARDERIE DES PETITS SAGES DE
BOISBRIAND – 6000, RUE DORIS-LUSSIER – ZONE I-2 462**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'approuver, conformément à la recommandation du CCU du 8 juin 2011 et portant le no R-11-CU-2236 et conformément aux Règlements RV-1240-24 et RV-1240-26 (PIIA), la demande de permis de construction et d'aménagement paysager pour le projet « Garderie des petits sages de Boisbriand » à être implanté au 6 000, rue Doris-Lussier, dans la zone I-2 462, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Perspectives couleur, avant et latérale gauche, préparées par Maggy Appolon, architecte, datées du 29 avril 2011 (proposition A);
- Plans d'architecture et d'implantation préparés par Maggy Appolon, architecte, révisés en date du 26 mai 2011, projet no 11-106, comprenant les feuillets no. A00, A01, A02, A03, A04, A05, A06, A07, A08, A09, A10, A11, A12 et A13;
- Échantillons de matériaux;
- Plan de plantation préparé par Johanne Berthiaume et Dave Delarosbil, no de projet 3831101, feuille no 1, daté de mai 2011.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-07-397
APPROBATION D'UNE DEMANDE D'AGRANDISSEMENT – PUB CITY –
20 820, CHEMIN DE LA CÔTE NORD – ZONE 1-2 462**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'approuver , conformément à la recommandation du CCU du 8 juin 2011 portant le no R-11-CU-2242 et conformément au Règlement de zonage RV-753 et aux Règlements RV-1240-24et RV-1240-26 (PIIA), la demande de permis d'agrandissement pour le projet « Resto-bar Pub City », localisé

au 20 820, chemin de la Côte Nord, dans la zone I-2 462, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Perspective couleur (en vue arrière), préparée par DKA, architectes, datée du 26 mai 2011 / ND.10229 (A500);
- Plan d'implantation préparé par DKA, architectes daté du 26 mai 2011 /ND.10229 (A100);
- Plans d'architecture et d'implantation préparés par Sohkhham Khamlong, architecte pour DKA, datés du 25 mai 2011, dossier : 10229-_B. comprenant les feuillets no : A100, DA201, A200 et A500;
- Échantillons de matériaux.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-07-398
CONCEPT ARCHITECTURAL – MODIFICATION AU GUIDE
D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR À
DOMINANTE RÉSIDENIELLE DU FAUBOURG BOISBRIAND - LES
TOURS DU FAUBOURG BOISBRIAND – LOT 4 206 426 – RUE DES
FRANCS-BOURGEOIS – ZONE I-1 404**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'approuver, conformément à la résolution du CCU du 20 juin 2011 portant le numéro R-11-CU-2247, la modification au Guide d'aménagement et de développement du secteur à dominante résidentielle du Faubourg Boisbriand pour permettre la construction de trois tours d'habitations sur le lot 4 206 426 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, situées sur la rue des Francs-Bourgeois;

DE rejeter le concept architectural dans sa forme actuelle et demande est faite d'apporter des correctifs à la toiture et à certains éléments de revêtements extérieurs.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-07-399
CONCEPT ARCHITECTURAL – MODIFICATION AU GUIDE
D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR À
DOMINANTE RÉSIDENIELLE DU FAUBOURG BOISBRIAND - LES
LOGGIAS SUR LE PARC – 1655, RUE DES FRANCS-BOURGEOIS
(PHASE 6) – 1255, RUE DES FRANCS-BOURGEOIS (PHASE 7) – ZONE
I-1 404**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'approuver, conformément à la résolution du CCU du 20 juin 2011 portant le numéro R-11-CU-2248, la modification au Guide d'aménagement et de

développement du secteur à dominante résidentielle du Faubourg Boisbriand pour permettre le dépôt du concept architectural des phases 6 et 7 du projet « Loggias sur le Parc » pour un nouveau projet ayant les mêmes propriétés mais une architecture différente.

D'approuver, conformément à la résolution du CCU du 20 juin 2011 portant le numéro R-11-CU-2248, le concept architectural du projet « Les Loggias sur le Parc », phases 6 et 7, à être implanté sur les lots 4 206 424 et 4 206 425 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, plus amplement détaillé aux documents suivants :

- Simulation visuelle, plan d'implantation inclus dans une série de plans pour concept architectural préparé par la firme d'architectes Ruccolo + Faubert architectes, datés du 7 juin 2011, dossier B0145, comportant 10 feuillets;
- Panneau de matériaux proposés, daté du 7 juin 2011;
- Implantation du stationnement souterrain, en date du 7 juin 2011 révisé le 16 juin 2011.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-07-400
CONCEPT ARCHITECTURAL – MODIFICATION AU GUIDE
D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR À
DOMINANTE RÉSIDENIELLE DU FAUBOURG BOISBRIAND – PROJET
DE MAISONS DE VILLE PRÈS DU PARC DES FRANCS-BOURGEOIS –
ZONE I-1 404**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'approuver, conformément à la résolution du CCU du 20 juin 2011 portant le numéro R-11-CU-2249, la modification au Guide d'aménagement et de développement du secteur à dominante résidentielle du Faubourg Boisbriand pour permettre un projet de maisons de ville en remplacement des projets Loggias 3, 4, 5, sur la rue des Francs-Bourgeois.

DE rejeter le concept architectural dans sa forme actuelle.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-07-401
MODIFICATION AU GUIDE D'AMÉNAGEMENT ET DE
DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR À DOMINANTE RÉSIDENIELLE DU
FAUBOURG BOISBRIAND –**

CONSIDÉRANT que Faubourg Boisbriand supporte les constructeurs qui demandent à la municipalité de :

- Modifier le concept du projet de tours d'habitations. Ce projet est avancé par Construction Voyer;
- Modifier le concept architectural du projet Loggias sur le parc, phases 6 et 7 pour remodeler l'architecture (forme, volume, matériaux). Ce projet est avancé par Altra Socam;

- Remplacer le concept Loggias sur le Parc (phases 3, 4 et 5) par un concept de maisons de ville. Ce projet est avancé par Faubourg Boisbriand et Giffels.

CONSIDÉRANT que les projets ont été présentés et expliqués aux membres du CCU le 20 juin 2011 par les représentants de Faubourg Boisbriand ainsi que les représentants des projets concernés et que le CCU s'est montré favorable à modifier le Guide d'aménagement et de développement du secteur à dominante résidentielle du Faubourg Boisbriand;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'approuver, conformément aux résolutions du CCU du 20 juin 2011 portant les numéros R-1-CU-2247, R-11-CU-2248 et R-11-CU-2249, la demande de modifications au Guide d'aménagement et de développement du secteur à dominante résidentielle du Faubourg Boisbriand.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-07-402
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE MODIFICATION DU
GARAGE SOUTERRAIN – PROJET LE SOLISTE – 1005, RUE DES
FRANCS-BOURGEOIS – ZONE I-1 404

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'approuver, conformément au Guide d'aménagement et de développement du secteur à dominante résidentielle du Faubourg Boisbriand, la demande de permis pour modification au garage souterrain du projet « Le Soliste », au 1005, rue des Francs-Bourgeois, conditionnellement au dépôt et l'approbation des plans de structure et civil et à l'obtention d'une recommandation favorable par les membres du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-07-403
RAPPORT MENSUEL D'EMBAUCHES – RV-804

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFALT

D'accepter le rapport d'engagements temporaires pour le mois de juin 2011, tel que dressé par le directeur général en vertu du Règlement RV-804.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-07-404
ENGAGEMENT – PERSONNEL SYNDIQUÉ - SCFP**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFALT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser l'engagement du personnel syndiqué suivant :

Tania Lobo	Préposée à la bibliothèque au Service des loisirs à compter du 6 juillet 2011 et ne devant pas dépasser le 19 mai 2012;
Geneviève Brissette Stéphanie St-Gelais	Animatrices spécialisées au Service des loisirs à compter du 6 juillet 2011 et ne devant pas dépasser le 26 novembre 2011;
Isabelle Côté	Animatrice spécialisée au Service des loisirs à compter du 6 juillet 2011 et ne devant pas dépasser le 19 novembre 2011;
Émilie Rochette-Jalbert	Animatrice spécialisée au Service des loisirs à compter du 6 juillet 2011 et ne devant pas dépasser le 17 décembre 2011;
Katy Mc Laughlin	Préposée sites et locaux au Service des loisirs à compter du 6 juillet 2011 et ne devant pas dépasser le 19 novembre 2011;
Renaud Drouin-Lavigne	Saisonnier manuel au Service des loisirs à compter du 6 juillet 2011 et ne devant pas dépasser le 24 septembre 2011;
Audrey Roy	Saisonnier manuel au Service des travaux publics à compter du 24 juillet 2011 et ne devant pas dépasser le 7 juillet 2012.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-07-405
POSTE DE DIRECTEUR DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
ET DE LA PAIE RÉGULIER À TEMPS COMPLET – CRÉATION D'UN
COMITÉ DE SÉLECTION ET NOMINATION DES MEMBRES**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFALT

D'autoriser la création d'un comité de sélection pour le poste de directeur du Service des ressources humaines et de la paie régulier à temps complet.

DE nommer madame Marlene Cordato, mairesse, monsieur le conseiller Denis Hébert ainsi que messieurs René Lachance, directeur général et Robert Champagne, directeur du Service des ressources humaines et de la paie pour siéger sur le comité de sélection.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-07-406
POSTE DE DIRECTEUR DU SERVICE DES LOISIRS RÉGULIER À
TEMPS COMPLET – CRÉATION D’UN COMITÉ DE SÉLECTION ET
NOMINATION DES MEMBRES**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D’autoriser la création d’un comité de sélection pour le poste de directeur du Service des loisirs régulier à temps complet.

De nommer madame Marlene Cordato, mairesse, monsieur le conseiller Patrick Thifault ainsi que messieurs René Lachance, directeur général et Robert Champagne, directeur du Service des ressources humaines et de la paie pour siéger sur le comité de sélection.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-07-407
SIGNATURE DE LA LETTRE D’ENTENTE NO 29 – SCFP**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D’autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe ainsi que le directeur du Service des ressources humaines et de la paie à signer la lettre d’entente no 29 avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4238 (SCFP) reconnaissant l’invalidité d’une employée affectée à la bibliothèque.

Adoptée

COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE

- Sondage de satisfaction des citoyens sur les services municipaux – extension de la date limite pour répondre au 15 juillet 2011 2011;
- Équipe Junior majeur de Boisbriand – Félicitations à messieurs Joël Bouchard, Pierre Gendron, Sébastien Giguère, Ian Laperrière, Daniel Brière et Pierre-Karl Péladeau et Québecor – Excellente nouvelle pour le Centre d’excellence sur glae et pour le rayonnement de notre région;
- Rencontres de quartier des 28 et 30 juin 2011 – Excellente participation des citoyens – Franc succès – Souhaite répéter l’expérience;
- Cahier des chantiers – Nouveauté dans l’Info Boisbriand de juin 2011 – L’objectif est d’informer les citoyens des actions du conseil et de ce qui pourrait affecter leur vie de quartier;
- Info Boisbriand – relâche en juillet;
- Chemin de la Côte Sud – Progression des travaux;
- Rue Doris-Lussier – Fin des travaux;
- Croix du chemin de la Côte Sud Est – Travaux de rafraîchissement effectués au cours de l’été;

COMMUNICATIONS DES CONSEILLERS AU PUBLIC

Madame Lyne Levert, District Sanche

- Rencontre de quartier du 28 juin 2011 – Retour sur l'événement;
- Info Boisbriand – Information sur l'herbe à poux – demande aux citoyens de les retirer;
- Utilisateurs de piscines et plans d'eau – Invite les citoyens à la prudence;
- Demande de madame Sylvie St-Jean d'assumer ses frais de défense – Déploie d'avoir été informé tardivement;
- Résidence pour personnes âgées – Demande que ce soit géré par un OSBL ou autre cadre permettant l'accessibilité à des loyer abordables.

Monsieur Gilles Sauriol, District DuGué

- Retour sur le décès de monsieur GuyCourchesne – Bénévole et membre du Club Optimiste;
- Équipe Junior majeur – Remercie le conseil de la Ville de Blainville pour le support apporté à la Ville de Boisbriand dans ce projet;
- Résidence pour personnes âgées – Déçu de l'orientation du conseil.

Madame Christine Beaudette, District Filion

- Résidence pour personnes âgées – Rectifie certains propos tenus ce soir;
- Lancement du Plan d'action de la Politique familiale;
- Souhaite un bel été à tous.

Monsieur Patrick Thifault, District Dubois

- Retour sur les rencontres de quartier des 28 et 30 juin 2011 ;
- Tournoi de golf du Regroupement des gens d'affaires de Boisbriand – 29 août 2011 au Club de golf Glendale ;
- Info Boisbriand – Cahier des chantiers sur le territoire de la Ville ;
- Travaux de l'échangeur 15/640 – Appel d'offres pour le lot 4 sous peu ;
- Soumissions pour les travaux d'éclairage au parc PC-2 du Faubourg Boisbriand – Heureux de constater une saine compétition à l'avantage des contribuables ;
- Résidence pour personnes âgées – Commente le projet ;
- Gala de la Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville – Félicitations aux gagnants, à savoir :
 - o Raufoss – Formation continue
 - o Martin Thibault – Absolutnet – Conciliation travail-famille ;
 - o Dominic Descoteaux – Chez Milot – Entreprise de service et jeune entrepreneur de l'année ;
 - o Édifice Prévost Fortin D'Aoust – Nomination dans la catégorie « Bâtiment durable » ;

- Personnalité de l'année – Michel Thibault pour avoir co-fondé et supporté l'organisme « Le Resto Pop » qui a pour mission de soulager la faim sur le territoire de la MRC ;
- Retour sur la demande d'assumer les frais de défense de madame Sylvie St-Jean.

Monsieur Daniel Kaeser, District Brosseau

- Projet « Paniers Bio » initié en 2010 par Faubourg Boisbriand – Tous les mardi un fermier de Saint-Rock fait la livraison d'un panier – 20 abonnements encore disponibles;
- Le 27 juin 2011 – Visite de Tricentris – Énonce certaines statistiques de performance sur le recyclage et invite les citoyens à visiter le site Internet de l'organisme;
- Rencontres de quartier des 28 et 30 juin 2011 – Belle expérience;
- Beaux lundis – Invite les citoyens à y assister;
- Bel été à tous.

Monsieur Denis Hébert, District Labelle

- Explique sa position sur la demande d'assumer les frais de défense de madame Sylvie St-Jean;
- Club de hockey Junior majeur – Félicitations à messieurs Bouchard et Gendron;
- Délinquance accrue des automobilistes à Boisbriand – Demande aux citoyens à respecter la signalisation routière et les biens d'autrui.

Monsieur Mario Lavallée, District Desjardins

- Fête Nationale – Franc succès;
- Info Boisbriand – Relâche en juillet;
- Poste Canada – Le bureau de Sainte-Thérèse déménage sur la rue Ambroise-Lafortune au cours de l'été;
- Équipe féminine de soccer AAA – Prochain match, le 7 août au parc Jean-Jacques-Rousseau;
- Équipe de hockey junior majeur – Félicitation à messieurs Joël Bouchard et Pierre Gendron pour leur tenacité;
- Beaux lundis – Retour sur la soirée du 4 juillet 2011;
- Dossier opposant la Ville de Boisbriand à la Communauté juive – Rectification sur les personnes impliquées dans le litige;
- Demande d'assumer les frais de défense de madame Sylvie St-Jean – Précise sa position.

Monsieur David McKinley, District Dion

- Résidence pour personnes âgées – Appui les propos de monsieur Sauriol;

- Demande de ne plus parler de la Communauté juive qu'il représente comme conseiller municipal du district no 8 mais plutôt « corporation en litige »;
- Demande de madame Sylvie St-Jean – Demande à la mairesse de partager l'information sur les chefs d'accusation;
- Visite de Tricentris – Très intéressant;
- Invite les citoyens à fréquenter le Parc du Domaine Vert et le Centre d'interprétation de la nature;
- Plan d'action sur la Politique familiale – Félicitations à madame Beaudette pour son travail.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Diane Dubois

- Article 4 B)
- Article 5

Monsieur Normand Desjardins

- Article 23
- Article 24

Madame Couture

- Article 23
- Article 24
- Article 28

Monsieur André Bordeleau

- Article 4 B)

Monsieur Denis Marotte

- Article 24
- Article 28
- Article 30 A)
- Article 39

RÉSOLUTION 2011-07-408 LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE lever la séance à 21 h 53.

Adoptée
